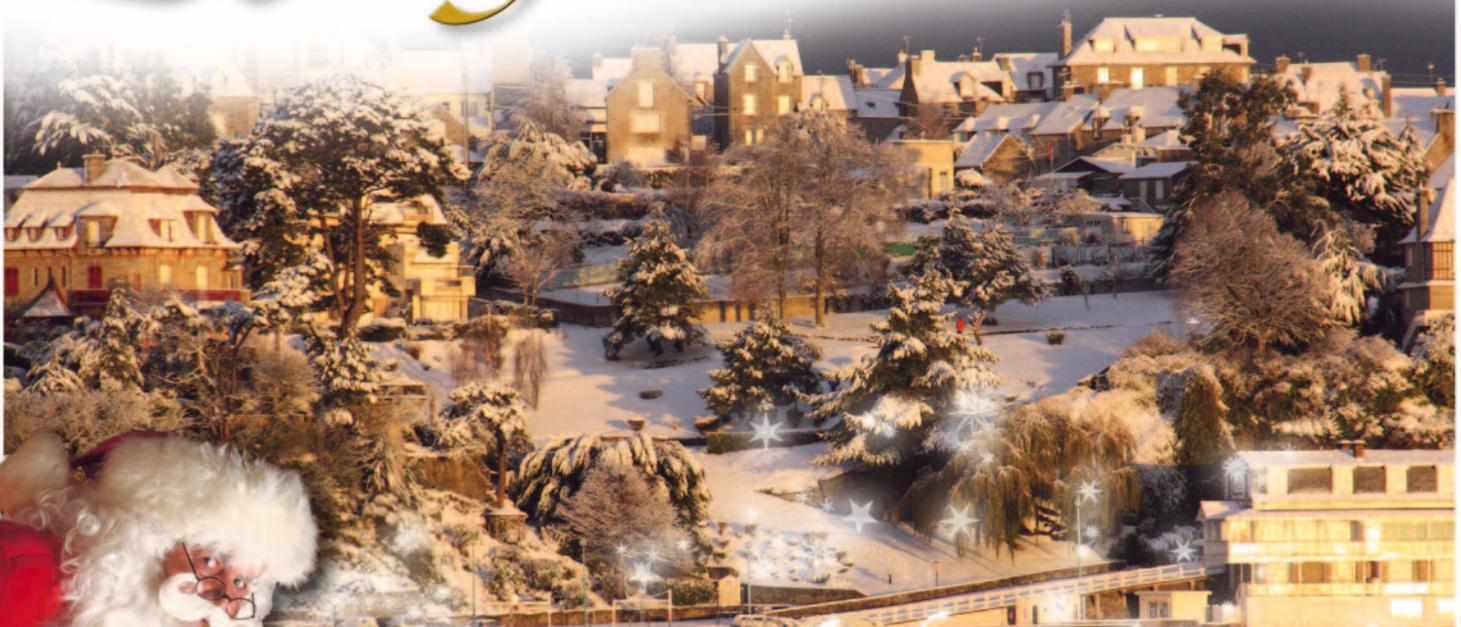




© HANON

Les échos de

# Saint-Cast Le Guildo



Joyeux Noël et  
Bonne année !!!

[www.saintcastleguildo.com](http://www.saintcastleguildo.com)

N°  
38

La grande plage sous la neige

NUMÉRO DOUBLE

Décembre 2011  
Janvier 2012

## Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville  
2 bis, rue de la colonne  
22380 st-CAST-LE GUILD  
TÉL. : 02 96 41 80 18  
FAX : 02 96 41 98 08

mairie@saintcastleguildo.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 9 h-12 h  
et de 14 h-16 h  
du mardi au vendredi :  
9 h-12 h et 14 h-17 h.

## SOMMAIRE

Edito	p 2
Recensement de la population	p 4
Infos com com Pays de Matignon	p 6
Infos Office du tourisme	p 8
État civil	p 9
Permis de construire	p 10
Dossier : VVF "La Corbière"	p 11
Infos pratiques	p 14
Actualité des associations	p 17
Contes de Noël	p 19
Communiqués	p 20

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean FERNANDEZ

### COMITÉ ÉDITORIAL :

M. Jean François GIRARD  
M<sup>me</sup> Catherine FOUCAULT-COULIBALY,  
M<sup>me</sup> Marie-Noëlle BRIENT,  
M<sup>me</sup> Agnès DURAND,  
M<sup>me</sup> Annie LEBLANC

### CONCEPTION GRAPHIQUE

ET MISE EN PAGE :

### RAYURES ET POINTILLÉS

Le Kerpont

22130 SAINT-LORMEL

Tél. : 02 96 80 49 44

Fax : 02 96 80 49 45

E-Mail : liletooo@wanadoo.fr

### IMPRESSION ET FAÇONNAGE :

Imprimerie PEIGNE

22100 DINAN

Tél. : 02 96 39 22 17

Fax : 02 96 85 42 27

### Photo de couverture :

Prise de vue fournie par la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005



## Le mot du maire



## Édito

**Décembre. Encore quelques jours et l'année 2011 basculera dans le passé !**

**Le monde, l'Europe, les livres d'histoire retiendront très certainement de cette année 2011 le mot « crise » : une crise aux conséquences multiples, mais sans faire preuve d'un optimisme béat l'avenir qui s'ouvre pour nous semble plutôt favorable.**

### RÉSIDENCE DE TOURISME "PIERRE ET VACANCES"

Nous avons, en effet l'espoir de voir les bulldozers œuvrer pour la Résidence de Tourisme « Pierre & Vacances », la signature finale de l'acte notarié ayant eu lieu le 10 novembre 2011.

### LA SALLE D'ARMOR

- dans un premier temps nous procéderons à la réhabilitation de notre salle d'Armor actuelle.
- suivra ensuite la construction d'un auditorium... dès que la vente des terrains réservés à la construction de la Résidence de Tourisme sera effective. J'ai eu le plaisir de présenter ce projet au cours de la réunion publique du 12 novembre dernier.

### L'ÉCOLE PRIMAIRE (MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE) PUBLIQUE

- Le permis de construire a été déposé le 27 octobre. L'objectif reste fixé pour une ouverture des classes à la rentrée 2013.
- La garderie et le restaurant scolaire, équipements communaux ouverts à l'ensemble des écoles de St Cast Le Guildo, seront aménagés dans les locaux de l'école Savary actuelle qui fera l'objet de travaux de rénovation.

### LE VVF

La concession du village vacances de « la Corbière » se termine le 31 décembre 2011. L'équipe municipale a souhaité

que Saint Cast le Guildo conserve une offre de « tourisme social ». Le Conseil Municipal du 17 novembre, a donc validé un nouveau contrat avec VVF dans le cadre d'une démarche de Délégation de Service Public. Ce nouveau contrat prévoit sur 20 ans la réhabilitation des locaux, la construction d'un espace « aqualudique », une extension notable des espaces verts, la rénovation des façades par pose de bardage. Ces travaux sont programmés sur 3 ans. Un loyer sera dorénavant versé à la commune; loyer non prévu dans la convention précédente. Les 5 premiers loyers seront versés début 2012.

### LE PORT

Son activité a atteint globalement le niveau espéré.

Un (nouveau !) recours a été déposé par l'association « Saint Cast Nature Environnement » contre les projets d'urbanisme prévus sur les terre-pleins. Le Tribunal Administratif de Rennes a rappelé que si, sur le terre-plein des Vallets, les propositions contenues dans le règlement de la zone portuaire sont admises, sur le terre-plein de Cannevez, les ouvrages devront nécessiter la proximité immédiate de la mer.

L'accès routier vers le port reste perturbé par la fermeture de la rue du Port.

Les solutions tardent à venir, le nombre de protagonistes et le coût des travaux ne facilitant pas l'amorce d'une solution.



## Le mot du maire

### LOTISSEMENTS

Les habitants de « Terre d'Émeraude » vont bientôt fêter le 1er anniversaire de leur quartier, tandis que les futurs habitants de Bel Air tardent à se manifester

### EMPRUNT DEXIA

Un recours (cette fois de notre part!) a été déposé au 1<sup>er</sup> trimestre par la Commune contre la banque. L'instruction judiciaire est en cours.

Comme beaucoup ont pu le constater, le sujet a attiré les projecteurs médiatiques nationaux (presse écrite, radio, TV, etc.). De plus, j'ai été auditionné le 5 octobre par la Commission Parlementaire créée par l'Assemblée Nationale sur le sujet des « emprunts toxiques ». Sept autres collectivités locales étaient représentées.

### MAIS AUSSI...

Ce rapide tour d'horizon ne serait pas complet, s'il ne faisait référence à :

- l'avancée de notre futur P.L.U.
- la rencontre avec les jeunes (19 novembre).

Sans oublier les temps forts devenus traditionnels mais toujours appréciés: l'accueil des nouveaux arrivants, le travail approfondi dans les Comités de Quartier, etc..

Il y aurait tant à dire, preuve du dynamisme collectif reflété chaque mois dans les pages « activités associatives » de ce journal!

Impossible de clore cet éditorial sans un petit clin d'œil aux fêtes de fin d'année, le temps de la fête, de la joie, du sourire des petits et des grands.

### JOYEUX NOËL donc à vous, toutes et tous !

À ces souhaits, j'ajoute déjà, mais j'y reviendrai en son temps (\*), mes MEILLEURS VŒUX pour 2012 ! Que cette nouvelle année vous apporte le plus de satisfactions possibles, pour vous-même et tous les vôtres.

Je vous propose d'ajouter à ces vœux, celui de voir chacun d'entre nous, avoir une attention, une pensée, pour celles et ceux qui, quelle qu'en soit la cause, sont dans la solitude.

Comme en décembre 2010, je tiens à rappeler :

- L'implication, la motivation de l'équipe municipale, celle de mes 8 adjoints et le soutien constant de mes 18 colistiers.
- L'esprit constructif des minorités. Tous ensemble, au bénéfice de tous, nous construisons le devenir de Saint Cast le Guildo dans les meilleures conditions.
- Votre soutien, vos encouragements, vos propositions.

En mon nom propre, au nom de la Municipalité, de tous les Conseillers Municipaux et de tous les agents communaux qui œuvrent à votre service, je vous renouvelle mes vœux pour un JOYEUX NOËL ! et pour une BONNE ANNÉE 2012 !

Jean FERNANDEZ - Maire

(\* ) J'aurai le plaisir de vous présenter mes vœux pour 2012, le samedi 7 janvier à 17h00 à la Salle Abbé Lebreton.



F. Ducastel, Directeur des Services techniques reçoit le prix.

## CONCOURS RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Au concours régional des Villes et Villages Fleuris, la Commune a obtenu le classement « 2 FLEURS ».

Ce prestigieux trophée a été remis le 17 novembre 2011.



# RECENSEMENT DE LA POPULATION :

## les habitants de Saint-Cast-le-Guildo sont tous concernés

### COMMENT SE DÉROULERA LE RECENSEMENT ?

Le jeudi 19 janvier 2012, commencera le recensement de la population sur tout le territoire de notre commune. Cette opération qui se déroule tous les cinq ans, a eu lieu la dernière fois en janvier 2007. C'est pourquoi chaque famille dont la résidence principale se situe à Saint-Cast-le-

Guildo, aura la visite d'un agent recenseur entre le 19 janvier et le 18 février 2012. Celui-ci sera muni d'une carte tricolore signée par le Maire attestant de sa nomination pour effectuer le recensement. Toute personne est donc en droit de la réclamer à l'intéressé afin de s'assurer que c'est effectivement bien l'agent recenseur qui se présente à son domicile. Dix personnes au

total ont ainsi été recrutées à l'issue d'entretiens: 9 d'entre elles pour assurer le rôle d'agent recenseur et une pour piloter l'ensemble des opérations et effectuer le suivi du travail effectué par chacun d'eux sur le terrain. Un trombinoscope vous présente l'ensemble de ce groupe afin que vous puissiez identifier qui, au mois de janvier ou février, vous rendra visite

### CE QUI VA PASSER CONCRÈTEMENT...

À partir du 19 janvier prochain, un agent recenseur se présentera à votre domicile afin de vous remettre deux types de questionnaires: d'une part, une feuille de logement qui identifie votre résidence principale, reconstitue la composition de votre ménage et donne les principales caractéristiques de votre logement. D'autre part, il vous remettra autant de bulletins individuels que de personnes vivant dans votre foyer. Ce document récapitule différentes caractéristiques vous concernant et aborde plusieurs thèmes: les études, le parcours professionnel, la situation actuelle, etc. Ce document est nominatif mais l'identité des personnes permet tout simplement de s'assurer que personne n'a été oublié. L'agent recenseur vous remettra ces documents et prendra rendez-vous avec vous pour venir récupérer ensuite les questionnaires une fois que vous les aurez renseignés.

#### Trombinoscope de l'équipe « Recensement »

le coordonnateur communal, les agents recenseurs et le référent en mairie



Pascale  
BRIEND



Marie Noëlle  
BRIENT



Angélique  
COZIC



Marie  
GOFFAUX



Marc  
HEBANT



Michelle  
LAMIRAND



Stéphanie  
LEMARCHAND



Jean Pierre  
MICHEL



Dominique  
NICOLAS



## Informations Municipales

### QUELQUES RÉPONSES À DES QUESTIONS SOUVENT POSÉES :

« *Je suis âgée et je ne sais pas si je vais pouvoir et savoir renseigner moi-même les documents* » : dans ce cas, l'agent

recenseur vous aidera à le faire lors de sa 1<sup>re</sup> visite.

« *Je pars tôt le matin et rentre tard le soir* » : L'agent recenseur fixera alors avec vous le jour et l'heure qui vous conviennent.

« *Je dois m'absenter pendant toute la durée du recensement* » : Si tel est le cas, contacter la mairie afin de l'informer de votre absence.

« *Les vacances scolaires démarrent le 13 février et je serai alors absent car je pars avec ma famille* » : Le plus simple est alors de contacter la mairie dès que possible afin que l'agent recenseur puisse vous rendre visite avant votre départ.

« *Je ne souhaite pas répondre car ces renseignements vont être transmis à l'Administration fiscale* » : aucun risque à avoir de ce côté-là. Les données recueillies lors du recensement de la population sont essentiellement utilisées à des fins statistiques. Aucun rapprochement n'est effectué avec d'autres fichiers extérieurs à l'INSEE.



### POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT DE SE FAIRE RECENSER ?

Pour la commune, les enjeux sont multiples. D'une part, pour des ques-

tions financières puisque l'un des critères retenus dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement qui est versée par l'État, est le nombre d'habi-

tants. S'y ajoute le nombre de résidences secondaires pour lesquels on attribue forfaitairement un habitant. D'autre part, parce que l'exploitation des données

recueillies permet de mieux connaître le profil de la population mais aussi les caractéristiques du parc de logements.

Si vous n'avez pas reçu la visite de l'agent recenseur début février, faites-vous connaître à la mairie afin que nous fassions le nécessaire pour vous faire parvenir les questionnaires dans les plus brefs délais. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Armelle KERROMES  
Adjointe au Maire

### QUELQUES EXEMPLES POUR ILLUSTRER...

#### L'évolution de la population résidant à St-Cast-le-Guildo au fil des recensements

Année du recensement	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Population	3 087	3 105	3 165	3 093	3 190	3 487

#### Nombre de ménages selon la structure familiale

	2008	1999
Ensemble	1 703	1 500
Ménages d'une personne	610	524
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 061	948
- Un couple sans enfant	652	528
- Un couple avec enfant(s)	306	324
- Une famille monoparentale	102	96
Autres ménages sans famille	33	28

#### Evolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Ensemble	2 373	2 605	3 490	3 578	4 431	5 201
Résidences principales	1 098	1 146	1 294	1 358	1 500	1 702
Résidences secondaires	1 143	1 281	1 756	2 066	2 767	3 335
Logements vacants	132	178	440	154	164	164



# Communiqué mensuel : DÉCEMBRE 2011



Communauté de Communes  
Pays de **Matignon**



© Com.com Pays de Matignon

## CAP SPORT & CAP CULTURE – VACANCES DE NOËL !

Pendant les vacances de Noël retrouvez Cap sport et Cap Culture.

- Stage Cap Culture aux ateliers Vidart à Hénanbihen, sur le thème du bois. Peinture sur bois et création de motifs avec deux projets : tableau mémo père Noël ou sapin de Noël. Du 19 au 22 décembre, ce stage pour les 8-12 ans aura lieu tous les après-midi.
- Stages Cap sport à Matignon. Du 19 au 23 décembre, retrouvez de multiples stages sportifs à partir du CE1.

Le programme précis des stages n'est pas encore défini, il sera mis en ligne sur :

[www.ccpaysdematignon.fr](http://www.ccpaysdematignon.fr) très prochainement.

**Renseignements et inscriptions auprès de la Communauté de Communes : 02 96 41 15 11.**

## CONCERT DES APPRENTIS MUSIENS LE 17 DÉCEMBRE

Comme chaque année, les élèves musiciens de l'Atelier des Pratiques Musicales Intercommunal (APMI) présenteront leurs travaux musicaux accompagnés de leurs professeurs.

Tous les niveaux et parcours seront représentés lors du concert des apprentis musiciens de l'APMI : éveil musical, parcours découverte (5-8ans) et les Labos 1-3 & 4 : musique cubaine, tango, musique malienne et élèves pianistes et guitaristes.

**Samedi 17 décembre à 18 h Salle des fêtes d'Hénanbihen.**

**Renseignements auprès d'Emmanuelle Pays, directrice de l'APMI :**

**02 96 41 26 90**  
[musique@ccpaysdematignon.fr](mailto:musique@ccpaysdematignon.fr)



© Com.com Pays de Matignon



© Com.com Pays de Matignon

## TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

La Communauté de Communes du Pays de Matignon gère la collecte et le traitement des ordures ménagères de votre commune. Avec pour objectif de développer le tri sélectif, un nouveau point recyclage vient d'être créé à la Croix aux Merles au Guildo.

Ce point recyclage est composé d'une colonne verte pour trier les bouteilles en verre, une colonne bleue pour trier les papiers, journaux, magazines, et une colonne jaune pour trier les emballages ménagers recyclables (bouteilles et flacons plastiques, boîtes de conserve, cartonnets...).

Si vous avez des doutes, pour savoir où jeter vos déchets, un guide du tri est disponible en mairie ou à la Communauté de Communes. Vous pouvez aussi consulter le site internet de la Communauté de Communes : [www.ccpaysdematignon.fr](http://www.ccpaysdematignon.fr), rubrique vos déchets

**Contact - Communauté de Communes du Pays de Matignon : 02 96 41 15 11**





# COLLECTE EN BACS INDIVIDUELS DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en bac individuel permet à chaque habitation de posséder un bac pour ses ordures ménagères. Cela évite à l'usager d'aller déposer son sac-poubelle dans des bacs collectifs, souvent éloignés, et de ne sortir son conteneur qu'une fois par semaine. Seule la collecte des ordures ménagères est actuellement envisagée en porte-à-porte. Le tri sélectif reste lui, en apport volontaire. La Communauté de Communes continue d'ailleurs de développer ce tri sélectif en implantant de nouveaux points recyclage sur son territoire.

## POURQUOI ET COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

La collecte en bacs individuels répond à plusieurs objectifs de la Communauté de Communes du Pays de Matignon : l'amélioration de la qualité du service de collecte des déchets, le développement du tri sélectif, la diminution des coûts du service de collecte, la disparition des bacs collectifs sur les trottoirs, peu esthétiques et qui gênent parfois la circulation des piétons, l'anticipation de l'évolution de la réglementation (Grenelle de l'Environnement), la responsabilisation des usagers vis-à-vis de leurs déchets. L'usager stocke son bac à son domicile (garage, cour...) et le sort une fois par semaine si nécessaire lors de la collecte, sur les emplacements définis par la collectivité. Une fois les déchets collectés, l'usager rentre son bac et ne doit pas le laisser traîner toute la semaine sur le trottoir. Ce bac est réservé unique-

ment aux ordures ménagères, les autres déchets devant être déposés dans les points recyclages se trouvant un peu partout sur le territoire, ou en déchetterie.



© Phovoir

Pour les résidences secondaires, un emplacement avec des bacs collectifs est prévu pour leur permettre d'évacuer leurs déchets avant de partir.

## COMMENT VA SE PASSER LA MISE EN PLACE ?

Suite au questionnaire que nous avons reçu, la Communauté de Communes a dimensionné les bacs en fonction des besoins de chacun. Les bacs seront distribués gratuitement par les services de la Communauté de Communes contre signature d'une convention reprenant l'ensemble des modalités de la collecte en bac individuel (consignes de tri, présentation des bacs à la collecte, responsabilité ...). Cette distribution se fera en porte-à-porte. Les personnes absentes recevront alors un avis de passage pour qu'ils puissent récupérer leurs bacs. Chaque usager recevra un courrier l'informant des dates de distribution des bacs, du début de la collecte en bac individuel et du jour de collecte.

## EST-CE QUE CELA VA COÛTER PLUS CHER ?

D'un point de vue financier, aucun changement n'est à prévoir. Le bac est fourni gratuitement par la Communauté de Communes, et le service reste financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). La TEOM est un impôt local basé sur le foncier bâti. Elle est perçue avec la Taxe Foncière et son montant est calculé en appliquant un pourcentage sur la valeur du logement. Pourcentage qu'il n'est pas prévu d'augmenter dans l'immédiat. Aucune facturation au poids ou au volume n'est donc envisagée, même si dans un avenir plus ou moins lointain, l'évolution de la réglementation (Grenelle de l'Environnement), nous obligera certainement à modifier le mode de financement du service de collecte. **Renseignements-contact : Communauté de Communes du Pays de Matignon – 02 96 41 15 11.**



Les INFOS de l'Office de tourisme : [www.saintcastleguildo.com](http://www.saintcastleguildo.com)

## En marche vers la certification « QUALITÉ TOURISME »

Engagé depuis 2006 dans une démarche qualité régionale, l'office de tourisme de Saint-Cast-le Guildo s'apprête à franchir un pas en postulant à l'obtention de la « Marque Qualité Tourisme ». Il s'agit d'une certification mise en place par le Secrétariat d'État au tourisme pour améliorer l'image de la France, développer les emplois et créer de la richesse : la qualité est devenue la priorité de l'ensemble des acteurs du tourisme fédérés par l'État.



Hôtels, restaurants, campings, cafés, brasseries, agences de locations saisonnières, offices de tourisme... déjà de nombreux professionnels se sont

mobilisés et portent la marque Qualité Tourisme, « signe extérieur de confiance ».\*

Saint-Cast-le Guildo emboîte ainsi le pas aux trois offices de tourisme costarmoricains déjà certifiés « qualité Tourisme » : La baie de Saint-Brieuc, Saint-Quay Portrieux et Perros Guirec.

### LA DÉMARCHÉ QUALITÉ, C'EST QUOI ?

• Le respect des engagements nationaux de qua-

lité

- Un audit externe,
- Le traitement obligatoire des réclamations clients,
- La mise à disposition d'un questionnaire de satisfaction de la clientèle dans chaque établissement.

Adhérer à la marque Qualité Tourisme™, c'est donc faire preuve de rigueur, prendre des engagements précis sur la durée et fournir un service efficient toute l'année.

Un professionnel, ayant engagé volontairement

cette démarche doit maintenir un haut niveau de qualité, sans quoi il s'expose à des sanctions, après contrôles (visiteurs mystère par exemple).

### SUR QUOI L'OFFICE DE TOURISME S'ENGAGE-T-IL ?

- **Information et communication** : il s'agit de donner aux clients une information claire, précise et complète, au téléphone comme sur site (signalisation, enseignes, qualité de renseignement, etc.).
- **Accueil personnalisé** : amabilité, courtoisie, chaleur et sourire, disponibilité, attention...
- **Compétence du personnel** : prise en compte rapide et complète du client, conseil, recherche des informations adaptées, pratique des langues étrangères.
- **Confort, propreté et entretien des lieux** : entretien et propreté, végétation et espaces verts, lieux d'accueil et de détente, mobilier confortable.

### UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE TOUTE L'ANNÉE :



**Emilie GAUTREAU**  
Directrice



**Chantal FOUILLET**  
Responsable Accueil et comptabilité



**Marion PANSART**  
Responsable Qualité & Conseil en séjour



**Maud PUISSANT**  
Chargée de Communication et conseil en séjour



## INFOS de l'Office de tourisme

### ZOOM SUR UN HÉBERGEMENT « QUALITE TOURISME »



#### Voici venir les « Palaces de plein air » !

Le Camping « CHATEAU DE GALINEE », du réseau de camping « LES CASTELS », a été le premier camping de Bretagne à obtenir 5 ETOILES suite à la réforme des classements des hébergements touristiques.

- **Valorisation des ressources locales:** être prescripteur de l'offre touristique locale en priorité
- **Fonctionnement et communication interne:** formalisation des procédures de travail (rédaction d'un manuel qualité, fiches d'instructions)
- **Développer les relations de confiance** avec la collectivité et les professionnels du tourisme

UN AUDIT BLANC a été réalisé le 4 novembre par le Cabinet spécialisé « Fabienne Pons Conseil ». Les résultats sont très encourageants. Quelques points sont à améliorer pour prétendre à la marque (traitement des réclamations, traçabilité / mesure des retombées des actions menées, augmenter le nombre de questionnaires de satisfaction à faire rem-

plir par les clients...). L'AUDIT FINAL aura lieu au cours de l'année 2012. À retenir: La Marque Qualité Tourisme est OBLIGATOIRE pour un office de tourisme de Station classée (ce qui est le cas de Saint-Cast-le Guildo). Le Conseil d'administration et l'équipe de l'office de tourisme vous souhaitent un très joyeux Noël et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012!

La Directrice,  
Emilie GAUTREAU  
Le Président,  
Jean-Pierre VALES

\* *Établissements déjà certifiés « qualité Tourisme » à St Cast le Guildo: Camping Château de Galinée, Camping Le Châtelet, Camping les Mielles, les Campings Vert-Bleu, Hôtel Port Jacquet.*



## ÉTAT CIVIL

# Naissances, Mariages et Décès

### LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **Le 5 novembre 2011 : Jade MARTINE**  
46 rue Chateaubriand
- **Le 7 novembre 2011 : Léon DESLANDE**  
67 Bd Duponchel

### POUR LE MEILLEUR :

- **Le 21 octobre 2011 : Marine GUILLARD et Mickaël DAUTREY**  
27 Bd de la Vieuxville
- **Le 5 novembre 2011 : Céline DURINDEL et Mickaël BUFFARD**  
34 Rue de la Fresnaye

### ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 12 octobre 2011 : Marie-Reine REBOURS veuve LAMBALLAIS**  
85 ans – Rue de la Noë
- **Le 20 octobre 2011 : Gisèle LEDUC veuve NOYAL**  
78 ans – 5 rue Fragan
- **Le 20 octobre 2011 : Marie LE BORNIC veuve LOIRAT**  
89 ans – EHPAD ST CAST
- **Le 23 octobre 2011 : Marc PERAULT – 60 ans**  
52 bis ru du Sémaphore
- **Le 28 octobre 2011 : Bernard ROBERT – 82 ans**  
6 rue Marcel Perroquin
- **Le 2 novembre 2011 : Thierry BOLLAERT - 72 ans**  
23 rue du Sémaphore

Monsieur Thierry BOLLAERT vient de nous quitter.

Les « Echos de SAINT CAST LE GUILDOR » se souviennent de son implication dans le groupe de travail qui en 2008 a choisi la présentation actuelle de votre journal.

Le Comité Editorial transmet ses plus sincères condoléances à toute sa famille



## PERMIS de CONSTRUIRE

- **DP 11C0153** accordée le 07/10/2011 à **M. ROZANSKI Joseph**, 31, allée du Liard, pour la pose d'une clôture
- **DP 11C0154** accordée le 07/10/2011 à **M. DEPARDIEU Alain**, rue des Pilotes, pour l'ouverture d'une fenêtre opaque et fixe
- **DP 11C0158** accordée le 07/10/2011 à **M. et M<sup>me</sup> TISSET Philippe**, 15, rue de la Touche : création d'un muret
- **PC 11C0079** accordé le 18/10/2011 à **M. NICOL Henri**, 16, rue de la Corvais : construction d'une maison individuelle
- **DP 11C0155** accordée le 13/10/2011 à **M. ROLLAND Jean-Loup**, 5, rue des Callots : travaux sur construction existante
- **DP 11C0162** accordée le 17/10/2011 à **M. BARRE Jean-Bernard**, rue de Brizon : construction d'1 muret en pierre
- **DP 11C0150** accordée le 17/10/2011 à **M. FURLAN Christophe**, rue des Bignons : ravalement de la façade
- **DP 11C0142** accordée le 17/10/2011 à **M<sup>me</sup> WISPELAERE-FROSTIN Agnès**, 13, rue de la Corbinais : pose d'une pergola
- **DP 11C0156** accordée le 18/10/2011 à **M. DELCOURT Gérard**, rue de la Grohendais : construction d'1 véranda
- **PA 11C0001** modificatif accordé le 21/10/2011 à la **Commune de Saint-Cast le Guildo**, rue de Saint Eniguet, lotissement Bel Air : création d'une servitude pour les eaux usées, modification de l'article 4 du règlement, ajout de l'article 14 au règlement
- **PC 11C0086** accordée le 21/10/2011 à **M. et M<sup>me</sup> HONORE Gilles**, 51, boulevard de la Garde : surélévation d'une petite maison annexe
- **PC 11C0087** accordée le 25/10/2011 à **M. GARDAN André**, 12, rue du Guébriant : démolition d'un hangar en bois et reconstruction d'un nouveau local garage
- **PC 11C0088** accordée le 25/10/2011 à **M. GUILLOUX Christophe**, rue du Tertre Rimbou, pour la construction d'une maison individuelle
- **PC 11C0089** accordée le 28/10/2011 à **M. et M<sup>me</sup> HAAB François**, 67, rue des Has : rénovation et l'aménagement d'une maison
- **DP 11C0152** accordée le 27/10/2011 à **M. PRUNEAU Jacques**, 4, rue des Châtes Gaillard : construction d'une piscine et d'un abri de jardin
- **DP 11C0160** accordée le 20/10/2011 à **M. FERTRAY Philippe**, 9, rue de la Grohendais : division d'un terrain
- **DP 11C0163** accordée le 03/11/2011 à **Mme RIPAMONTI (SCI SCYHFACE)**, allée de la Diligente : réfection d'une toiture avec remplacement gerbière
- **DP 11C0165** accordée le 08/11/2011 à **M. BUBBERMAN Loïc**, allée de la Source aux Chats : clôture
- **PC 11C0090** accordé le 10/11/2011 à **M. GAUTRIN Eric**, 11, rue des Rompais : construction d'un garage
- **PC 11C0093** accordé le 15/11/2011 à **M. ELIAS David**, 12, rue Alix : extension d'une maison individuelle
- **PC 11C0092** accordé le 18/11/2011 à **M. et Mme DUBIEL-BERGER Paul**, 3 bis, rue du Chanoine Ribault : construction d'une maison individuelle
- **DP 11C0168** accordée le 16/11/2011 à **M. FUMERY Hervé**, rue de la Noë : création d'ouvertures et pose de châssis de toit
- **DP 11C0172** accordée le 16/11/2011 à **Mme MILLIET Clotilde**, rue de Saint Eniguet : clôture
- **DP 11C0173** accordée le 16/11/2011 à **M. CLEMENT Raymond**, 69, rue des Nouettes : pose d'un velux

### L'ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE SAINT CAST LE GUILDOR ORGANISE LE DIMANCHE 29 AVRIL 2012



## PUCES MARINES

L'association des plaisanciers de Saint Cast Le Guildo, en collaboration avec le comité des fêtes, organisera le dimanche 29 avril 2012 des puces marines réservées aux particuliers. Cette manifestation se déroulera sur l'esplanade du port de plaisance à l'occasion du Grand Prix Nautique de Saint Cast. Les personnes souhaitant exposer des articles se rapportant au nautisme pourront dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 retirer un bulletin d'inscription :

- À la permanence de l'association chaque samedi 10 h 00/12 h 00 (face au comptoir de la mer) ou sur le site internet : <http://apsc22.free.fr> où figureront tous les renseignements utiles  
Jacquy BOUILLET - Président de l'APSC



Le dossier du mois : présentation de la rénovation du VF "La Corbière"

# VVF VILLAGES « La Corbière » à Saint Cast Le Guildo : un nouveau village totalement rénové

## AVIS D'ATTRIBUTION

Par délibération du Conseil Municipal en date du 17 novembre 2011, une concession de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du Village Vacances « La Corbière » a été attribuée à l'association V.V.F Villages dont le siège social est 33, rue Eugène Gilbert – 63038 CLERMONT FERRAND – pour une durée de 20 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Pour permettre à chacun de mieux connaître VVF et son projet, vous trouverez ci-après une présentation rédigée par l'opérateur.

Jean-François GIRARD - Adjoint au Maire

Le Village de vacances de la Corbière, propriété de la commune de Saint Cast le Guildo, a été créé il y a 30 ans grâce à un partenariat entre la commune et VVF qui en assure la gestion depuis lors. La convention nous liant à la commune de Saint Cast le Guildo arrivant à échéance en 2011, un appel d'offres pour une nouvelle délégation de service public a été lancé par la commune. Après négociation, une nouvelle convention de 20 ans vient d'être signée entre Saint Cast le Guildo et VVF Villages pour la gestion de ce village de vacances.



**Admirablement situé, les pieds dans l'eau, sur un terrain de 4 ha, le village de vacances se compose de :**

- 60 logements de 5 à 7 pers,
- un pavillon central avec : réception, bar, restaurant, salle d'animation, salons TV et jeux
- un club enfants et préau
- aires de jeux pour enfants
- terrain de pétanque et volley.



**Le dossier du mois : présentation de la rénovation du VVF "La Corbière"**



Chaque année 3 Millions de visiteurs se connecte sur le site web de VVF.

**VVF VILLAGES : QUI SOMMES-NOUS ?**

VVF Villages a été créé dans les années 1960, par la CDC, et les fédérations de tourisme populaire pour une double mission : contribuer à l'aménagement du terri-

toire et l'économie locale à travers le tourisme, et permettre à un plus grand nombre, particulièrement les familles, de bénéficier de vacances de qualité. VVF Villages est donc une belle entreprise, gérée avec

professionnalisme, et dont le statut est original puisque notre capital est Humain avant d'être financier : nous sommes l'association des Communes et Régions propriétaires des sites, des fédérations de sport et loisirs, et des comités d'œuvres sociales.

Sa vocation est de proposer des vacances de qualité pour un plus grand nombre et contribuer à l'aménagement et à la vie des territoires grâce à l'activité touristique générée et aux partenariats créés avec les acteurs du tourisme local (lieux de visites, commerces, restaurants, associations, clubs sportifs...).

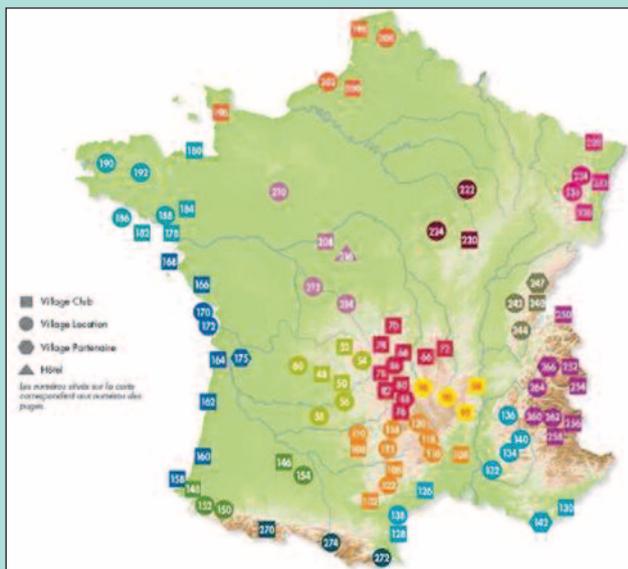
Loin des idées reçues, les villages de vacances de VVF

Villages sont ouverts à tous, à la semaine ou à la nuit, selon les périodes, en location, pension ou demi-pension selon les destinations, pour partir en séjour partout en France ou pour accueillir familles et amis qui vous rendent visite.

**LE VILLAGE DE SAINT LE GUILDO : « LA CORBIÈRE »**

Ouvert actuellement d'avril à la Toussaint, le village accueille chaque année, quelque 870 familles et 50 groupes représentant 30 000 nuitées pour un chiffre d'affaire d'un million d'euros HT.

Pour faire vivre ce village et servir à nos vacanciers les prestations d'accueil, restauration, animations pro-



**VVF AUJOURD'HUI C'EST :**

- + de 100 villages de vacances en France,
- 75 M€ de chiffre d'affaire,
- 430 000 vacanciers par an,
- 2 400 emplois en saison,
- 3<sup>e</sup> marque d'opérateur de tourisme en France en notoriété spontanée,
- 3 Millions de visiteurs par an sur son site web.



## Le dossier du mois : présentation de la rénovation du VVF "La Corbière"



posées ainsi que pour l'entretien du site, le village emploie jusqu'à 25/30 personnes en haute saison, que nous recrutons de préférence localement.

Largement ouvert sur le territoire d'accueil, le village de vacances propose à ces vacanciers de découvrir la région grâce un programme d'activités, de balades et de visites tourné vers l'offre touristique de la station et de ses environs.

Des accords sont passés avec les lieux de visites ou d'activités pour accueillir de manière préférentielle nos vacanciers et les inciter

à découvrir les richesses touristiques, culturelles, gastronomiques, sportives, ludiques de votre région.

### LE NOUVEAU VILLAGE DE VACANCES : LE PROGRAMME DE RÉNOVATION

La nouvelle convention de délégation de service public de 20 ans prévoit, outre un loyer annuel de 90 000 € versé à la commune, la réalisation d'un programme de rénovation complet du village pour offrir aux vacanciers un confort de logement et de services maximal.

Le projet de 2,5 millions d'euros, totalement financé

par VVF Villages qui sollicitera les aides de la région, du département et de l'ANCV, sera réalisé sur 3 hivers et prévoit :

- la rénovation totale des 60 logements existants pour répondre au confort actuel
- la création d'un espace aqualudique avec piscine couverte, sauna, hamman, salle de fitness
- le réaménagement et l'accessibilité handicapés du pavillon central
- l'intégration paysagère du village avec paysagement et traitement des façades.



station et toute l'année à la demande pour l'accueil des groupes à l'occasion des grandes manifestations sportives, culturelles organisées sur Saint Cast le Guildo.



Il est prévu dans la rénovation, la création d'un espace aqualudique avec différents équipements

Après cette rénovation, le village de vacances ouvrira d'avril à la toussaint mais aussi pendant les vacances d'hiver (noël, nouvel an et février) en fonction de l'activité et de l'animation de la

VVF Villages vous donnera bientôt rendez-vous pour découvrir le nouveau village de vacances « La Corbière » au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

### INFORMATIONS / RÉSERVATIONS :

**VVF Villages**  
**« La Corbière »**  
**Rue de la Mare**  
**22380 Saint Cast le Guildo**  
**Tél. : 02 96 41 87 28**  
**stcast@vfvillages.fr**  
**www.vvf-villages.fr**





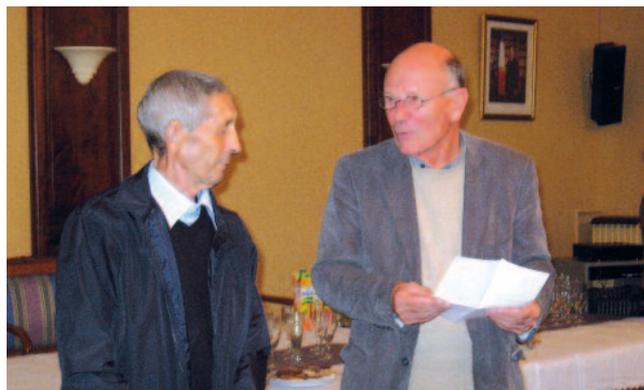
## INFOS PRATIQUES

### SALLE D'ARMOR : Projet de réhabilitation

Le projet de réhabilitation de la Salle d'Armor est consultable en Mairie, au service urbanisme (tous les matins) sauf le samedi.

### DÉPART EN RETRAITE

Départ en retraite de Monsieur Yvon GROSSET, employé municipal affecté aux services techniques municipaux.



La Municipalité lui souhaite une heureuse retraite.

### ENQUÊTE INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de per-

sonnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus. À cet effet, tous les trimestres 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs. La participation des enquêtes est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur prendra contact avec les enquêtés sur la période du 5 au 20 décembre 2011. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

### PROTÉGER LES ZONES HUMIDES

La préservation des « zones humides » est aujourd'hui identifiée comme l'un des axes incontournables d'amélioration de l'état de la ressource en eau et d'atteinte du bon état écologique des eaux littorales.

Présents tout au long du « chemin de l'eau » (des sources à la mer), ces milieux aquatiques sont à préserver au vu des services qu'ils rendent : épuration des eaux, régulation des débits des ruisseaux, biodiversité (faune et flore), valorisation économique patrimoniale et paysagère...

Malgré leurs bienfaits, on estime aujourd'hui à 50% la surface de zones humides disparue en 30 ans. Imperméabilisation, assèchement et remblaiement en sont les principales causes.

Afin de reconquérir ces milieux, un inventaire complet des zones humides de Saint-Cast Le Guildo sera réalisé par la communauté de communes du Pays de Matignon. Dès janvier 2012, un technicien arpentera le terrain dans le but de cartographier précisément chacune d'entre elles. À la fin du premier trimestre 2012, les résultats de l'étude seront présentés publiquement et soumis à la consultation de chacun pendant 1 mois en mairie.



## INFOS PRATIQUES



Cours d'eau, marais, prairies, estran... les zones humides constituent des mosaïques d'habitats à préserver

Ces études, menées dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), seront réalisées sur chacune

des communes du territoire de la baie de la Fresnaye. S'en suivra la mise en œuvre d'un programme de restauration et d'entretien dès 2013.

**Plus de renseignements : CC du Pays de Maignon au : 02 96 41 26 89.**

Francis HEBANT - Adjoint au Maire

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES

**Suite au phénomène récidivant des « chenilles processionnaires », après avoir contacté la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et plus précisément le correspondant observateur du Département de la santé des forêts, voici une notice d'information utile pour toutes les personnes intéressées ou envahies.**



La chenille processionnaire du pin est un papillon nocturne qui émerge en général au mois de juillet. La reproduction s'effectue en période estivale et se signale sous la forme d'œufs groupés en manchons sur des aiguilles de pins. Les

éclosions ont lieu en général 40 jours après et donnent naissance aux chenilles. La croissance de celles-ci se déroule pendant l'hiver

Entre février et mai, selon la situation géographique, elles quittent les arbres en procession pour aller s'enfouir dans le sol où elles se nymphosent.

Le niveau de pullulation de ces processionnaires subit des cycles. Elles peuvent ainsi « disparaître » quelques années puis réapparaître.

### DÉGÂTS et INCONVÉNIENTS

#### • Incidence sur les arbres :

La nuit, ces chenilles s'alimentent au détriment des aiguilles et cette consommation des aiguilles peut être particulièrement sévère en hiver si les populations sont importantes. Ces attaques ne provoquent pas la mortalité des arbres mais peuvent occasionner une perte de production ligneuse dans les jeunes reboisements en cas d'attaques répétées.

#### • Incidence sur l'homme :

Ces chenilles sont urticantes et ces urtications peuvent entraîner des allergies chez l'humain et l'animal. C'est de février à début mai que la processionnaire du pin est au stade le plus urticant.

### QUELLE ATTITUDE ADOPTER FACE A CETTE CHENILLE ?

#### • Dans un peuplement forestier

La lutte chimique n'est ni nécessaire ni souhaitable d'autant qu'elle ne met pas en danger la pérennité des arbres. Il suffit d'éviter la proximité des pins porteurs de nids notamment lorsqu'il y a du vent en raison du risque de dissémination de poils urticants renfermés dans les nids.

Éviter le contact lorsqu'elle est présente au sol d'autant qu'elle quitte l'arbre par beau temps et pendant la journée.

#### • Sur un arbre isolé dans un parc ou un jardin

Selon la fréquentation du site ou la présence de jeunes enfants, il peut être préconisé de lutter mécaniquement à l'aide d'un échenilloir ou d'une nacelle notamment sur des arbres facilement accessibles. Il suffit de procéder à la destruction des nids en coupant les rameaux infestés et en les brûlant. L'intervenant aura bien évidemment pris la précaution de ne pas toucher les chenilles ni manipuler les nids à mains nues.

**Il ne faut pas oublier que ces chenilles ont de nombreux prédateurs et parasites. Les populations s'autorégulent par la seule présence des insectes prédateurs et des oiseaux (d'où l'absence de nécessité des traitements systématiques).**

DDTM des Côtes d'Armor -

1 rue du Parc - BP 2256 - 22022 SAINT-BRIEUC Cedex 1

## INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

### PERMANENCE SAMEDI 31 DECEMBRE 2011

Cette année, le 31 décembre est un samedi. Les permanences seront assurées aux horaires habituels d'ouverture à la Mairie de SAINT CAST (9h30 - 12h00) ainsi qu'à la Mairie du GUILDO (10h00 - 12h00).



## INFOS PRATIQUES

# SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT DE RENNES



**DU 12 AU 14 JANVIER 2012 - RENNES - PARC DES EXPOSITIONS DE RENNES AÉRO-PORT, HALL N° 5 - LA HALLE - GAUTRAIS BRUZ**

L'Étudiant, en partenariat avec l'Académie de Rennes et le Conseil Régional de Bretagne, vous donne rendez-vous du 12 au 14 janvier 2012 au Parc des Expositions de Rennes pour la 24<sup>e</sup> édition du Salon du Lycéen

et de l'étudiant de Rennes. Cet évènement incontournable vous permettra de peaufiner votre orientation et votre projet professionnel. Tous les types d'établissements et de cursus seront représentés et vous saurez tout des poursuites d'études possible en fonction de votre niveau, de votre spécialité et de votre objectif.

Des rencontres-débats, des conférences vous révéleront toutes les possibilités d'études qui s'offrent à vous et qui correspondent à votre profil.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur : [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr) rubrique Salons.**

## EAU : FAISONS ATTENTION A NOTRE CONSOMMATION !

En raison du déficit pluviométrique, le Préfet des Côtes d'Armor appelle chacun à veiller à une utilisation économe de l'eau potable et à lutter contre le gaspillage. Les mesures à adopter sont simples : s'assurer de la fermeture effective des robinets, éviter ou limiter au strict nécessaire les arrosages et limiter les lavages.

## TABAC PRESSE LIBRAIRIE « LE NARVAL »

### CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Laurence, Laurent, Maëlle, Scotty, Danielle, Gérard et Dolly remercient de tout cœur les fidèles clients et les laissent entre de bonnes mains avec Monsieur Antoine LE CLAIRE, nouveau gérant. Bienvenue à Monsieur LE CLAIRE.

## LES DÉPORTÉS DE SAINT CAST LE GUILDO

Monsieur Jean POULAIN a rédigé un opuscule ayant pour titre : LES DEPORTES DE SAINT CAST LE GUILDO durant la guerre 39/45.

Sont évoquées les personnalités suivantes :

- Madame Léonie CORRE (du Guildo)
- Les époux SCHWING (de Saint-Cast et Saint-Brieuc)
- Monsieur Marcel CORDON (parents à Saint-Cast)
- Monsieur Joseph ROUXEL (du Guildo)
- Madame Cecily LEFORT (Anglaise et castine d'adoption)

**Vous pouvez prendre connaissance de ces récits ou en demander copies auprès du Secrétariat Général au 02.96.41.99.89 ou 02.96.41.80.18.**

Le Comité Editorial



**NOUVEAU À ST CAST LE GUILDO**

## LES GARÇONS BOUCHERS Livraison à domicile

Les « Garçons Bouchers » vous proposent un nouveau service de proximité : livraison gratuite de vos commandes passées au magasin ou par téléphone au 02.96.83.34.35.



## ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

### FNACA

Rendez-vous le **SAMEDI 14 JANVIER 2012 à 14h00** salle de la mairie annexe.

#### Assemblée Générale:

- Compte rendu d'activités 2011
- Projets pour 2012
- Remise des cartes d'adhérents

Une galette des rois clôturera cette réunion

Le Président:  
**Gaston PILARD**

\*\*\*\*\*

### ECLD - PAROLES D'UN SOIR

#### Les amours improbables.

Le groupe de personnes qui s'intéressent aux « Choses lues », a proposé pour la prochaine séance des « Paroles d'un soir »:

#### 1-Un best-seller de Katarina Mazetti: « Le mec de la tombe d'à côté ».



L'ouvrage est truculent mais tendre. Il met en scène « un lourd paysan » et une « fine bibliothécaire » qui se rencontrent dans un cimetière. Entre eux, le fossé social est

« plus grand qu'une tombe » (Télérama), et pourtant, ils s'aiment... et ils sèment! La suite le prouve, que l'on pourra lire dans « Le caveau de famille » (Babel, 2009)

#### 2-Un livre de Philippe Vilain: « Pas son genre » (Grasset 2011)



Un jeune professeur de philo parisien est nommé dans un lycée d'Arras. « Exilé! », esseulé, il tombe amoureux d'une jeune coiffeuse: « Son avenir dépendait de l'horoscope, le mien de l'étude ». Entre l'ambition de conserver sa réputation et le désir d'amour, le choix va s'avérer douloureux.

L'amour peut-il passer par-dessus les conventions, les préjugés, les dissemblances sociales et culturelles? Peut-on aimer sans admirer?

**Nous débattons de ces questions en Salle D'Avau-gour, Le Guildo. Jeudi 8 décembre, 20h30.**

**Entrée libre et gratuite. On**

**n'est pas tenu d'avoir lu ces ouvrages pour venir participer aux réflexions.**

\*\*\*\*\*

### ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE



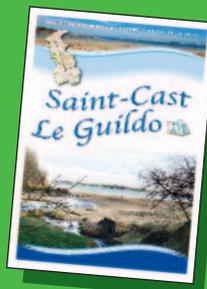
L'association pour le don du sang bénévole d'Hé-nanbihen, Matignon, Plé-bouille, Ruca, St-Cast Le Guido, St-Pôtan, a organisé en 2011, avec l'aide des EFS de Bretagne, six collectes de sang, 4 à Matignon et 2 à St-Cast Le Guido, bilan 471 personnes se sont présentées aux collectes, dont 47 nouveaux donneurs.

**Prochaine collecte de sang, le 5 janvier 2012, à Matignon, Salle des Fêtes, de 14h30 à 19 h.**

Dans le cadre de la promotion et d'informations pour le don de sang, nous avons envoyé 95 cartes de bienvenue aux nouveaux électeurs de nos 6 communes, recueillis 15 promesses de don de sang au forum des associations de St-Cast Le Guido. Nous avons poursuivi avec succès l'opération « tract cartable », avec les élèves de nos écoles primaires et maternelles.

**Nous allons organiser, le 8 janvier 2012, à la Salle des Fêtes de Matignon, un après-midi récréatif pour les enfants des donneurs de sang. Au programme un grand spectacle de magie, partage de la galette des rois, pour clôturer l'après-midi le Père Noël distribuera un cadeau aux enfants inscrits né(e)s après 1999**

\*\*\*\*\*



**La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal de FEVRIER 2012 est :**

**LE JEUDI 12 JANVIER 2012**

**à l'adresse suivante :**

**mairie@saintcastleguildo.fr**



## ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

### FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE



**Au niveau national, la Fédération Française de Cardiologie organise en 2012, pour la 37<sup>e</sup> édition, avec les collectivités locales volontaires, un week-end de prévention santé mettant en valeur tout ce qui peut retarder l'apparition de maladies cardiovasculaires.**

SAINT-CAST LE GUILDO par l'intermédiaire du Comité des Fêtes répondra présent le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2012 en prenant le relais de l'association " les amis des sentiers de randonnée" dont ce sera la 8<sup>e</sup> année consécutive de participation locale.

Le comité des fêtes de St Cast le Guildo, voulant élargir à un maximum d'associations Castines et Matignonnaises cet événement, invite toutes les associations dont le but est de promouvoir le sport et l'exercice physique à se rencontrer prochainement.

**Une réunion à cet effet est d'ores et déjà prévue le mercredi 18 janvier 2012 à 18h00 à la salle PENTHIEVRE – rue RIOUST des VILLES AUDRAIN, place de la Libération**

M. Guy LANGLOIS

\*\*\*\*\*

## NATIONAL J80

**Le National J/80 a eu lieu du 10 au 13 novembre 2011, une très belle épreuve qui a réuni 74 équipages durant 4 jours soit 350 coureurs, encadrés par une équipe de bénévoles et professionnels de plus de 50 personnes.**

L'équipage normand « Co-Pilotes » skipé par Benoit CHARON a fini 1<sup>er</sup> de cette épreuve, suivi par « Bretagne Crédit Mutuel » de Nicolas TROUSSEL, et en 3<sup>e</sup> position les Trinitains de « Jiingle », menés par Qention PONROY. Le 1<sup>er</sup> Costarmoricain est l'équipage Castin de Maxime ROUSSEAUX (Alexis Aveline, Benjamin Le Scornet, Matthieu Legrand et Marie Liger).

Le plateau était élevé avec la présence de Kevin SPROUL (Champion du Monde), Nicolas TROUSSEL, Gildas MAHE, Franck BIARNES, Nicolas LUNVEN (figaristes), Daniel SOUBEN (Tour de France à la Voile), etc... pour ne nommer qu'eux... Tous, ont apprécié la qualité du plan d'eau et notre accueil chaleureux.

Le Centre Nautique de Saint Cast remercie tous ses partenaires (Conseil Général, la Commune, la Communauté de Communes du Pays de Matignon, les services techniques de Saint Cast, les magasins donateurs de lots...) ainsi que ses partenaires privilégiés (LMB, Intermarché, Rouxel Marine, Le Télégramme, l'APSC, la SNSM, etc...)

**La Remise des Prix de la Coupe de France 2011 s'est tenue au Salon Nautique à Paris le 3 décembre 2011. Le Champion de cette Coupe est l'équipage d'Eric BREZELEC (ancien entraîneur à Saint Cast) et le Vice-Champion de France, celui de Maxime ROUSSEAUX (entraîneur actuel de J/80 à Saint Cast)**





## CONTES DE NOËL



### LES KORRIGANS (LES LUTINS DE BRETAGNE)

Il était une fois un fermier et sa femme qui s'appelaient Yann et Gaëlle.

Un jour une vieille dame frappa à la porte. Yann alla ouvrir : il fut choqué, car la dame avait les yeux orange et elle lui dit :

- « *Puis-je entrer car j'ai très faim et je suis encore loin de chez moi.* »

Yann accepta. Il la fit manger.

Le soir Yann et Gaëlle proposèrent à la vieille femme de dormir car il se faisait tard. Ils la firent dormir dans l'étable. Le lendemain en partant, elle donna à Yann une bague avec une croix dessus et une bougie. Elle dit :

- « *Quand vous trouverez ce signe sur un rocher, vous y mettrez la bague et vous allumerez la bougie* »

Elle s'en alla.

Alors Yann chercha pendant longtemps mais ne trouva rien. Un jour en labourant son champ il trouva le signe sur un rocher. Il posa la bague sur le rocher et alluma la bougie. Le rocher s'ouvrit. Il vit un passage dans une grotte et beaucoup de korrigans qui dansaient autour d'un tas d'or. Il alla prévenir sa femme :

- « *Prenons des sacs à patates pour les remplir d'or.* »

Ils y retournèrent et remplirent leurs sacs d'or ; Mais la bougie s'usa vite et s'éteignit.

Tous les korrigans se tournèrent alors vers eux. Leur chef dit :

- « *On va les attacher à un pilier, leur lancer de l'or jusqu'à ce qu'ils soient étouffés* ».

Alors tous les korrigans firent ce qu'il avait demandé. L'or monta vite ; d'abord jusqu'aux pieds, ensuite jusqu'aux cuisses, après jusqu'au cou... Mais une korrigan aux yeux orange arriva et dit :

- « *Arrêtez ! Ces gens ont hébergé une vieille femme.*

- « *Laissons leur la vie sauve et donnons-leur deux sacs d'or, ordonna alors leur chef.* »

Yann et Gaëlle repartirent avec leurs sacs.

\*\*\*\*\*

## REPAS DES AÎNÉS

DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011

Ce repas traditionnel des aînés de la commune s'est déroulé dans les meilleures conditions : bonne humeur, détente, rires....

Ce lieu de retrouvailles et d'échanges fut une réussite. À l'année prochaine et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Marie-Noëlle BRIENT  
Adjoint au Maire





## COMMUNIQUÉS DE NOËL

# DÉCEMBRE

C'est le moment, où par exemple près d'un feu de bois, on se retourne vers son passé, on prend de (bonnes !) résolutions. Le propos d'Anjela DUVAL, poète, rapporté dans le dernier numéro des « Côtes d'Armor » édité par le Conseil Général des Côtes d'Armor, de novembre 2011, mérite d'être repris pour une (re)lecture.



### AUX SOURCES DE LA LANGUE

« • À quoi bon, mon frère te lever avant le jour pour écouter la messe du matin si tu restes ensuite à traîner, à boire, à médire d'autrui ?

• À quoi bon mon frère discourir sur l'Entente des Nations et la concorde des Peuples si tu n'es pas capable de vivre en paix avec tes voisins... et peut-être ta femme ?

• À quoi bon mon frère partir en pèlerinage vers de célèbres sanctuaires à l'autre bout du pays ou à l'étranger, si, à ta porte, la vieille chapelle de ton Saint Patron tombe en ruine ?

• Et moi, pie bavarde, qui suis-je pour te juger d'après la paille que je vois dans ton œil. Quand le Grand Juge voit probablement la poutre qui est dans le mien ? »

L'OGEC organise un

## Marché de Noël

**Dimanche 11 Décembre de 9h à 18h au Chapiteau Paroissial SAINT-CAST Le Guildo**

Animations diverses - Participation de nombreux artisans : Cadeaux préparés par les enfants et les parents. Galette-Saucisse, Jambon-sauce p. de terre, Crêpes, Pâtisseries sucrées- salées.

Organisation : O.G.E.C École privée Saint-Cast

L'association Près de l'Estran organise une

## Maison de Noël

**à partir du 3 décembre jusqu'au 2 janvier 2011 AU PORT DU GUILDO**

Grands-Mères ! Grands-Pères ! Venez conter à vos petits enfants vos plus beaux contes de Noël près du feu ! Salon de thé féérique et Marché artisanal. ouvert tous les jours de 15 h à 19h30

Association Près de l'Estran Contact : Marie-France BOUCHONNEAU 02.96.41.18.80

L'A.P.E Echos d'école organise son

## Marché de Noël

**le vendredi 9 décembre de 16h30 à 19h.**

**À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE « Les Hortensias »**

Diverses décorations, cartes de vœux, bijoux... de quoi faire quelques présents pour les fêtes. Venez nous rendre visite, manger une part de gâteau et boire un thé ou un café !

Delphine LEMARCHAND

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de la « Côte d'Émeraude » organise un

## Arbre de Noël

**Dimanche 18 Décembre dès 15h30 (CIS de la Côte d'Émeraude)** gratuit pour l'ensemble des enfants du canton.

**Le Houët - 22550 MATIGNON**

Spectacle de magie. Arrivée du Père Noël avec distribution de friandises et goûter géant.

Anthony GUEHENNEUC-contact : 06.29.65.39.52